

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 5.

Lausanne, le 4 Mars 1878.

XXIII^e Année

SOMMAIRE. — Guerre d'Orient, p. 97. — Représentation graphique de la marche d'un corps de troupe combiné et de ses subdivisions, par von Scriba (planche), p. 100. — Les voies ferrées et la défense de l'Etat, p. 107. — Société des officiers suisses, p. 109. — Nouvelles et chronique, p. 111. — Avis, p. 112.

GUERRE D'ORIENT

Le *Journal de St-Petersbourg* publie comme ci-dessous le protocole sur l'acceptation des bases préalables de paix, et la convention de l'armistice signées à Andrinople, le 19/31 janvier, avec les commentaires préalables que nous reproduisons aussi.

C'est seulement vendredi 3/15 février que, par suite des difficultés des communications, ces pièces sont parvenues à S. M. l'empereur.

Quelques dates ne seront pas inutiles pour éclaircir la marche de cette négociation, retardée par la nécessité du transfert du quartier-général et par les interruptions des lignes télégraphiques dans une contrée à peine évacuée par l'ennemi.

Le 16/28 janvier, les plénipotentiaires turcs n'ayant pas reçu la réponse de la Porte à la demande d'instructions définitives qu'ils avaient adressée à Kazanlyk, sollicitèrent la permission d'envoyer à Constantinople une lettre par un messenger spécial, à travers nos lignes d'avant-postes. Cette permission leur fut accordée, mais en même temps on les invita à donner une réponse pour le 24 janvier/2 février. Le 18/30, ces plénipotentiaires ayant reçu un télégramme de Constantinople, daté du 12/24, demandèrent une entrevue à S. A. I. le grand-duc commandant en chef. C'est alors qu'ils déclarèrent que la Turquie, n'ayant plus les moyens de résister, souscrivait à toutes nos conditions.

Il témoignèrent en même temps le désir ardent d'une prompte conclusion qui permit d'arrêter les hostilités. S. A. I., le grand-duc, commandant en chef, désigna immédiatement des plénipotentiaires militaires chargés de régler avec les plénipotentiaires turcs les détails de la ligne de démarcation et des conditions d'armistice. Le jour même, les pourparlers commencèrent sur le protocole d'acceptation des bases préalables et sur la convention d'armistice, et le 19/31 janvier, à 6 heures du soir, ces deux actes furent revêtus des signatures qui les rendent définitifs. Les ordres furent immédiatement donnés de suspendre les opérations sur toute la ligne; le général Skobelev, dont le détachement se trouvait le plus rapproché de Constantinople, reçut cet ordre le soir même.

Ce n'a pas été sans peine que les plénipotentiaires turcs ont apposé leur signature au bas de ces actes. Ils ont compris que, dans la situation que la guerre avait faite à la Turquie, la paix était son seul salut.

En prenant la plume pour tracer son nom, le vieux Namyk pacha ne put retenir ses larmes, et lorsque S. A. I. Mgr le grand-duc lui tendit la main en lui exprimant l'espoir que désormais la Russie et la Turquie resteraient amies, Namyk pacha pressa longtemps cette main loyale sans pouvoir articuler une parole.

L'avenir prouvera que la réalisation de cette espérance serait conforme aux vrais intérêts de la Turquie aussi bien qu'à ceux de la Russie et de l'Europe.